PostÃ© par: formations-concours
Publiée le : 3/7/2008 9:47:54

Concours :
â€¢ Concours de la fonction publique territoriale (filiÃ¨re sportive) de catÃ©gorie B
â€¢ PrÃ©paration aux concours :
o Externe
o Interne
o 3Ã¨me concoursÂ **Public visÃ© pour le troisiÃ¨me concours :**
Justifier de 4 ans au moins dâ€™une ouplusieurs activitÃ©s professionnelles dâ€™un ou plusieurs mandat de membre dâ€™une assemblÃ©e Ã©lue dâ€™une collectivitÃ© territoriale ou dâ€™une ou plusieurs activitÃ©s en qualitÃ© de responsable dâ€™associations.Â

Conditions dâ€™admission :â€¢ Tout candidat doit Ãªtre : De nationalitÃ© franÃ§aise ou ressortissant dâ€™un Etat membre de lâ€™Union europÃ©enne, ou dâ€™un Etatpartie Ã lâ€™accord sur lâ€™Espace Ã©conomique europÃ©en,Â En position rÃ©guliÃ¨re au regard des obligations de service national de lâ€™Etat dont le candidat estressortissant,Au moment de sa nomination, le candidat doit faire preuve quâ€™il remplit les conditionsphysiques exigÃ©es pour lâ€™exercice de la fonction et quâ€™il jouit de ses droits civiques. Le cas Ã©chÃ©ant, les mentions inscrites au casier judiciaire (bulletin nÂ°2) doivent Ãªtre compatibles avec lâ€™emploi postulÃ©.Â
DÃ©roulement du concours :
Epreuves dâ€™AdmissibilitÃ©SÃ©rie de 3 Ã 5 questions portant sur :
Lâ€™Organisation et promotion des APS en France
Lâ€™Animation sportive dans une collectivitÃ©
Les rÃ¨gles dâ€™hygiÃ¨ne et de sÃ©curitÃ© notamment en milieu aquatique
Les Sciences biologiques et humaines
DurÃ©e : 3hRÃ©daction dâ€™une note Ã partir des Ã©lÃ©ments dâ€™un dossier portant sur lâ€™animation sportive dans une collectivitÃ© territoriale.
DurÃ©e : 1h30Epreuve physique comprenant :
1 parcours de natation
une Ã©preuve de course
Conduite dâ€™une sÃ©ance dâ€™activitÃ©s physiques et sportives
DurÃ©e :1h = 30 mn pour la prÃ©paration + 30 mn de sÃ©ance
Entretien sur analyse du dÃ©roulement de la sÃ©ance
DurÃ©e : 20 mnEntretien ayant pour point de dÃ©part un exposÃ© du candidat sur son expÃ©rience, destinÃ© Ã apprÃ©cier les qualitÃ©s dâ€™analyse et de rÃ©flexion du candidat ainsi que sa motivation Ã exercer les missions incombant au cadre dâ€™emplois.
DurÃ©e : 40 mn = 20 mn prÃ©paration + 20 mn entretien Une Ã©preuve orale facultative de langue vivante Ã©trangÃ¨re
DurÃ©e : 40 mn = 20 mn prÃ©paration + 20 mn entretien